

# Eau et Changement Climatique

---

## Quelles mesures d'adaptation pour les territoires ?



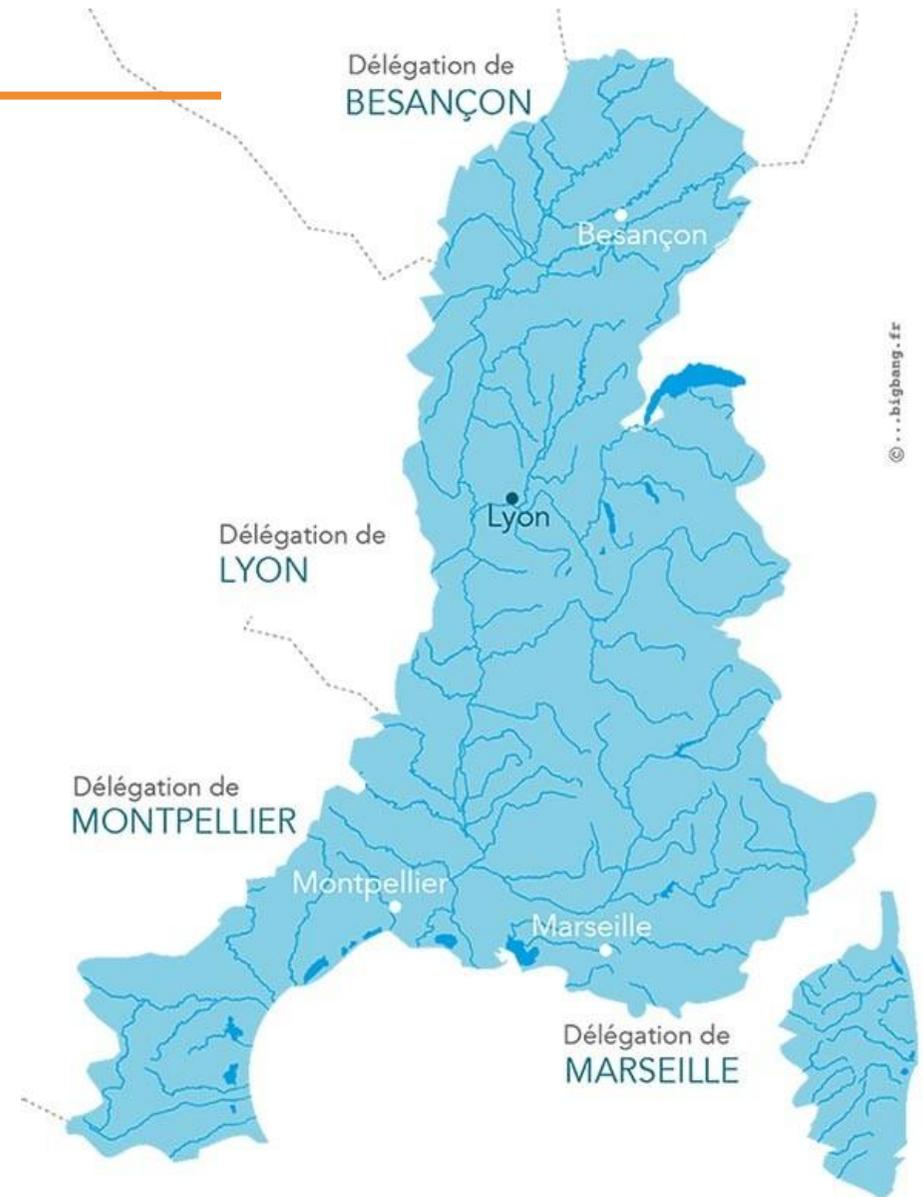
Provence-Alpes-Côte d'Azur



PRÉFET COORDONNATEUR  
DE BASSIN  
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

# Préambule

- **Rôle de l'Agence de l'eau**
  - Produire et diffuser la connaissance
  - Favoriser le débat collectif par sa gouvernance et la mobilisation des territoires
  - Aider financièrement des projets contribuant à l'adaptation au changement climatique



# Le bilan des connaissances

septembre 2014 / actualisé septembre 2016

- plus sec
- plus chaud
- moins de neige
- fonte des glaciers
- moins d'eau
- milieux fragilisés



# Vers une stratégie d'adaptation

## 3 axes majeurs :

- retenir l'eau dans les sols
- lutter contre le gaspillage de l'eau
- redonner un espace de bon fonctionnement aux milieux

→ Une boîte à outils : **des mesures sans regret + des mesures structurantes**



# / Lutter contre le gaspillage



- Obtenir **65% de rendement** sur la totalité des réseaux d'eau destinée à la consommation humaine d'ici 2020, puis 85% en 2030
- rendre l'agriculture moins dépendante en eau : réduire l'irrigation, substituer les prélèvements agricoles
- développer des solutions alternatives à l'utilisation d'eau potable en période de sécheresse

## Dispositions du SDAGE

- Élaborer et mettre en œuvre les plans de gestion de la ressource en eau
- Démultiplier les économies d'eau
- Rechercher un rendement de **65%** sur la totalité des réseaux d'eau potable d'ici 2020



# / Retenir l'eau dans les territoires

Plan bassin  
d'adaptation au  
changement climatique  
dans le domaine de l'eau

BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE  
Mai 2014

## réduire l'imperméabilisation

- **Compenser à hauteur de 150% l'imperméabilisation** en zone urbaine, par la création de dispositifs d'infiltration et de réduction du ruissellement
- **Limiter l'extension péri-urbaine** et l'artificialisation des sols

## favoriser l'infiltration

- Améliorer la réserve utile des sols, réduire le drainage
- Maintenir, voire augmenter, les **surfaces de prairies, les zones humides**

## Dispositions du SDAGE

- Éviter, réduire et compenser l'impact des nouvelles surfaces imperméabilisées
- Mobiliser les outils fonciers en faveur des zones humides



## / Développer la résilience des écosystèmes



### préserver les habitats

- Définir une stratégie foncière pour la **protection des zones humides**
- Réimplanter une **ripisylve** pour limiter l'échauffement des eaux

### espaces de bon fonctionnement

- Restaurer les **champs d'expansion des crues** sur 20 % du linéaire de cours d'eau d'ici 2050.
- Rétablir les **connexions latérales et longitudinales** (continuité biologique et sédimentaire)

### Dispositions du SDAGE

- Définir, préserver et restaurer l'espace de bon fonctionnement
- Préserver et restaurer les rives, forêts alluviales et ripisylves
- Restaurer la continuité des milieux aquatiques
- Préserver, restaurer, gérer les zones humides



# Mettre en œuvre l'adaptation dans le domaine de l'eau

Faut-il agir ?



Quelles mesures pour s'adapter ?



**s'adapter au changement climatique c'est surtout une question**

- **d'urgence → plus vite !**
- **de degré d'effort → plus fort !**

**Une action à la hauteur des vulnérabilités ?**

## / financer les actions

Sur la période 2013-2018 (10<sup>ème</sup> programme d'intervention), l'Agence de l'eau a apporté 820 M€ d'aides à des projets contribuant à l'adaptation (soit ~20% du programme) :

- élaboration et animation de plans de gestion de la ressource en eau
- économies d'eau
- déconnexion des eaux de pluie pour infiltration
- préservation et restauration des milieux et zones humides
- ...

Nouveau programme d'intervention (2019-2024) : l'adaptation au changement climatique, une priorité

- 1 Milliard d'euros d'aides, soit 40% du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention, contribuant à l'adaptation
- dont 30 M€ d'aides spécifiques pour agir plus vite, plus fort ou innover.



**Merci de votre attention**

---

[www.eaurmc.fr/climat](http://www.eaurmc.fr/climat)